

Infections respiratoires virales chez l'adulte



Gouttelettes

Epidémiologie

Agent infectieux	Adénovirus, Coronavirus (non SARS, non MERS), Human Metapneumovirus, Parinfluenza, Rhinovirus, Virus respiratoire syncytial (RSV)
Réservoir	Homme
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • selon l'agent viral, transmission par contact et/ou par gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns) dont la production est exacerbée par la toux, la conversation, certaines interventions: ex. bronchoscopie • ce type de transmission se limite à un rayon de 1 à 2 mètres autour de la source • les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur • portes d'entrée: muqueuses (bouche, nez, gorge, yeux)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	12 heures à 5 jours, variable selon l'agent
Durée d'infectiosité	En général de 1 jour avant à 5 jours après le début des symptômes. Infectiosité prolongée chez les patients immunosupprimés

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	GOUTTELETTES
Placement du patient	Maintien en chambre
Matériel de soins	Réservé au résident pendant la durée de la maladie Désinfection minutieuse du matériel à usage multiple (stéthoscope, brassard à pression, glucomètre, etc.) Privilégier le matériel à usage unique
Durée des mesures	Jusqu'à guérison clinique
Transport du patient	Port d'un masque de soins par le résident Vêtements propres Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
Circulation du patient	Limitier les déplacements pendant la durée de la maladie
Visiteurs	Limitier les visites Désinfection des mains en sortant de la chambre

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du résident

	Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
Mesures complémentaires	Si procédure générant des aérosols (intubation/extubation, trachéotomie, bronchoscopie, VNI/Optiflow, laryngoscopie, expectoration induite) le port du masque FFP 2 et de lunettes de protection est recommandé

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le détergent/désinfectant usuel
Lit et literie	Utiliser les sacs à linge usuels
Environnement	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien de l'environnement direct <ul style="list-style-type: none"> • désinfection minutieuse de l'environnement direct du résident (table de nuit, barrières, potence, sonnette, etc.) Utiliser le détergent usuel pour les sols.
Déchets	Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal	Non Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
Mesures en cas d'épidémie	En cas d'épidémie, prendre contact avec l'unité cantonale HPCI